



Yaoundé, le 06 JUIL 2020

N° 204437 /C/MINDEF/01

COMMUNIQUE RADIO-PRESSE

Le Ministre Délégué à la Présidence Chargé de la Défense Communique :

Il est porté à la connaissance des jeunes Camerounais des deux sexes intéressés par les métiers de l'Armée de l'Air, que les Tests Psychotechniques Air 2020 en vue du recrutement des Personnels Navigants et Personnels Non Navigants Spécialistes dans l'Armée de l'Air, se tiendront au mois de novembre 2020.

En prélude à ces tests, des épreuves de présélection seront organisées dans les centres d'examen retenus à cet effet et selon le programme ci-après :

- **Centre d'examen de Bafoussam : Poste de Commandement du Secteur Militaire N°9 : les 20 et 21 août 2020 ;**
- **Centre d'examen de Douala : Base Aérienne 201 de Douala : les 24 et 25 août 2020 ;**
- **Centre d'examen de Ngaoundéré : Poste de Commandement du Secteur Militaire N°5 : les 28 et 29 août 2020 ;**
- **Centre d'examen de Maroua : Poste de Commandement du Secteur Militaire N°4 : les 02 et 03 septembre 2020 ;**
- **Centre d'examen de Yaoundé : Base Aérienne 101 de Yaoundé : les 08 et 09 septembre 2020.**

I. CONDITIONS DE CANDIDATURE :

- **Etre âgé de 18 ans au moins au 01 janvier 2020, et de 22 ans au plus au 31 décembre 2020 (être né entre le 31 décembre 1998 et 01 janvier 2002) ;**
- être titulaire d'un Baccalauréat scientifique, d'un GCE Advance Level (avec au moins 03 (trois) matières dont 02 matières scientifiques), ou équivalent ;
- être célibataire sans enfant à charge ;
- être médicalement apte.

II. COMPOSITION DU DOSSIER DE CANDIDATURE :

- 01 demande timbrée à 1000 FCFA adressée à Monsieur le Ministre Délégué à la Présidence Chargé de la défense ;
- 01 enveloppe timbrée à 500 FCFA à l'adresse du candidat ;
- 01 copie certifiée d'acte de naissance datant de moins de 03 mois ;
- 01 copie certifiée du diplôme exigé ;
- 01 certificat médical ;
- une somme de 20.000 (vingt mille) FCFA représentant les frais de participation, à verser auprès du Régisseur du centre d'examen choisi.

Les dossiers de candidature complets devront être déposés dans les centres de dépôt ci-après, au plus tard le 07 août 2020 à 15h00 :

- Bamenda : Poste de Commandement du Secteur Militaire N°6 (up station) ;
- Bafoussam : Poste de Commandement du Secteur Militaire N°9 ;
- Douala : Base Aérienne 201 ;
- Buea : Poste de Commandement du Secteur Militaire N°10 ;
- Maroua : Poste de Commandement du Secteur Militaire N°4 ;
- Garoua : Base Aérienne 301 ;
- Ngaoundéré : Poste de Commandement du Secteur Militaire N°5 ;
- Bertoua : Poste de Commandement du Secteur Militaire N°8 ;
- Ebolowa : Poste de Commandement du Secteur Militaire N°7 ;
- Yaoundé : Base Aérienne 101.

Les candidats sont autorisés à déposer leurs dossiers dans le centre de dépôt de leur choix. Toutefois, ils devront préciser le centre d'examen sollicité (Yaoundé, Douala, Ngaoundéré, Bafoussam ou Maroua).

Les listes des candidats autorisés à concourir ainsi que les centres d'examen seront affichés le 14 août 2020 dans les différents lieux de dépôt des dossiers./-

